

CNSA. Le budget prévisionnel pour 2015 de la CNSA (22,667 milliards d'euros) a été approuvé le 18 novembre. Le collectif GR 31 a voté contre, s'interrogeant notamment sur l'utilisation de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa). La Fnaqpa dénonce « *un budget d'austérité non assumé par le gouvernement* ». Ce, alors que le PLFSS, adopté au Sénat le 14 novembre, devait être soumis à un nouvel examen à l'Assemblée nationale après l'échec de la commission mixte paritaire.